



**CODE SPORTIF  
BILLARD CARAMBOLE  
2020/2021**

**AVENANT COVID-19**

## INTRODUCTION

La situation sanitaire nationale exceptionnelle risque d'avoir un impact très significatif sur le déroulement des compétitions nationales et régionales de la Fédération française de billard.

Le but de cet avenant est de définir les aménagements qui pourraient se rendre nécessaires afin de pouvoir jouer les compétitions, désigner les qualifiés pour les finales nationales et délivrer les titres de champions.

Cet avenant ne concerne que les aménagements du code sportif fédéral. Les ligues, districts et départements peuvent aussi être amenés à prévoir des modifications dans leur code tout en gardant la cohérence nécessaire avec le code fédéral.

## MODIFICATIONS

### TITRE VII - CHAMPIONNATS INDIVIDUELS DE CATÉGORIES, JEUX DE SÉRIES ET 3-BANDES

#### CHAPITRE 3 - FINALES NATIONALES

##### **Article 7.3.08 - Engagement**

- L'engagement doit être effectué obligatoirement en ligne sur le site fédéral.
- La période d'inscription pour chaque finale nationale débute six semaines avant la finale concernée, le jeudi à 18 heures (ou le lundi après le dernier tournoi s'il a lieu durant cette période), et se termine ~~trois~~ deux semaines avant, le jeudi à 18 heures.
- À partir des résultats saisis sur *FFBSportif* le portail de saisie, la CNC contrôle la liste des engagés sur le site fédéral.

### TITRE VIII - CHAMPIONNATS INDIVIDUELS DE CATÉGORIES, JEUX AVEC QUILLES

#### CHAPITRE 1 - COMPÉTITIONS PAR PALIERS GÉOGRAPHIQUES

##### **Article 8.1.02 - Catégories concernées**

Cette saison, les ligues pourront organiser leur finale avant le dernier tournoi du circuit national.

### TITRE XI - CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES DE DIVISIONS

#### CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS COMMUNES À TOUS LES CHAMPIONNATS

##### **Article 11.1.07 - Déroulement d'un championnat**

En accord avec l'ensemble des capitaines d'équipes 3B D1 et du chargé de la gestion sportive, plusieurs journées peuvent être regroupées. Dans ce cas, l'équité sportive en matière de déplacement et réception devra être revue par le chargé de la gestion sportive pour les journées suivantes.

## CHAPITRE 4 - 5-QUILLES

### **Article 11.4.01 - Dispositions spécifiques aux qualifications nationales**

Si les deux tours préliminaires ne peuvent pas être joués, la finale se déroulera sous forme de championnat avec l'enchaînement des poules du premier tour, suivi des deux poules de quatre du deuxième tour et des demi-finales et finales.

Prioritairement sera retenu pour organiser ce championnat un club ayant suffisamment de billards pour permettre de jouer sur un maximum de trois jours ou trois jours et demi.